

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE AVIRON INDOOR

Dimanche 1er décembre 2019 à PLOUFRAGAN (22)
Salle Gléan, complexe sportif du haut champ

Ouvert aux licenciés FFA, FFSU, UNSS et aux licenciés individuels aviron indoor

1. Acceptation du règlement

La participation à l'une des épreuves du championnat de Bretagne d'aviron indoor implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement.

2. Organisation générale

Le championnat de Bretagne d'aviron indoor est organisé le dimanche 1er décembre 2019 de 10 h 00 à 17 h 00 par la ligue de Bretagne d'aviron (LBA) avec le soutien logistique de l'Aviron club du Gouët et des comités départementaux. L'événement comprend des épreuves individuelles et collective (relais) + le challenge Pierre Miossec (relais parents).
Lieu: Salle Gléan, complexe sportif du haut champ - 8 bis rue de la grande métairie - 22440 PLOUFRAGAN
* Accueil secrétariat (règlement des inscriptions) à partir de 9h00 (pas de réunion des délégués).

3. Conditions de participation

Pour participer, il faut une licence fédérale 2020 et un certificat médical de pratique en compétition valide:

- licence de type A, U ou I délivrée par un club affilié à la Fédération Française d'Aviron (FFA)
- licence individuelle indoor (I ou IE) prise via : <https://ffsa-goal.multimedias.com/grandpublic/saisielicenceGP>

Précisions sur les licences individuelle

Licence individuelle I (19,30€) : La licence indoor individuelle valable du 1er septembre au 31 août de la saison sportive permet la pratique de l'aviron indoor et la participation à l'ensemble des activités indoor proposées par la FFAviron : entraînement, compétitions, challenges en ligne. Cette licence donne droit à toutes les garanties d'assurance prévues dans le contrat souscrit par la FFA auprès de la MAIF.

Licence individuelle IE (6€) : La licence indoor événementielle est valable du début à la fin d'un événement sélectionné lors de la prise de licence et dont la durée n'excède pas 3 jours consécutifs. Cette licence donne droit à toutes les garanties d'assurance prévues dans le contrat souscrit par la FFA auprès de la MAIF.

4. Inscriptions (pour licencié club ou licencié individuel)

Inscriptions aux épreuves individuelles ou relais via le serveur intranet FFA: <https://ffsa-goal.multimedias.com/login>
Ouverture des inscriptions le 25 octobre 2019 et clôture le mercredi 27 novembre 2019 à 20h00.

* Si possible, un temps pronostic est demandé afin que chacun(e) concoure dans des séries de même niveau (à défaut vous serez placés en fin de catégorie). Adresser par mail à la ligue une liste des temps pronostiques de vos rameurs.

* La manifestation est ouverte à l'handi-aviron (classification fédérale). Contacter Antoine Marais (06 42 04 99 51).

5. Frais engagements

Le montant de l'engagement doit être réglé au secrétariat d'accueil.

Tarifs en course individuelle : 3,00 € pour un mineur et 5,00 € pour un adulte.

Tarifs en course collective : 1,25 € sans considération d'âge (soit 5,00 € pour une équipe relais à 4).

Gratuit pour les scolaires et universitaires et aux participants du « challenge Pierre Miossec »

Pour simplifier l'encaissement, le règlement sera fait par les clubs (si possible par chèque à l'ordre de "Ligue Bretagne Aviron") ou directement par les participant(e) en licence individuelle (I et IE) qui peuvent aussi régler en espèce.

6. Forfaits

En cas de forfait d'un participant, quelle que soit la raison, merci de prévenir au plus tôt par courriel ou par téléphone. Les forfaits seront dus à partir du vendredi 29 novembre 2019 à 12h00 sauf présentation d'un certificat médical.

7. Epreuves

Le numéro d'ordre est un repère pour l'inscription sur le serveur intranet (ce n'est pas l'ordre des courses).

Un programme horaire sera établi après la clôture des inscriptions.

Ordre	Code	Ordre	Code	Ordre	Code
JEUNES		SENIORS		SENIOR (6000m)	
1	11-14MR4 50%H/50%F 4x500m	25	SMR4 50%H/50%F 4x500m	27	SH1 6000m
2	11-14MR4 1H/1F 4x500m	26	SMR4 1H/1F 4x500m	28	SF1 6000m
		SENIORS LOISIRS		29	40-49H1 6000m
3	11H1 1000m	55	SH1 LO 1000m	30	40-49F1 6000m
4	11F1 1000m	56	SF1 LO 1000m	SENIORS (2000m)	
5	12H1 1000m	57	40-49H1 LO 1000m	31	S-23H1 2000m
6	12F1 1000m	58	40-49F1 LO 1000m	32	S-23H1 PL/LW 2000m
7	13H1 1000m	59	50-59H1 LO 1000m	33	S-23F1 2000m
8	13F1 1000m	60	50-59F1 LO 1000m	34	S-23F1 PL/LW 2000m
9	14H1 1000m	61	60+H1 LO 1000m	35	SH1 2000m
10	14F1 1000m	62	60+F1 LO 1000m	36	SH1 PL/LW 2000m
JUNIORS relais et loisirs		SCOLAIRES UNIVERSITAIRE		37	SF1 2000m
11	14-18MR4 50%H/50%F 4x500m	63	14-18MR4 UNSS 1H/1F 8x250m	38	SF1 PL/LW 2000m
12	14-18MR4 1H/1F 4x500m	64	S-23MR4 FFSU 1H/1F 4x500m	39	30-39H1 2000m
		CHALLENGES		40	30-39H1 PL/LW 2000m
13	14-15H1 LO 1000m	65	SMR4 1H/1F Challenge Pierre MIOSSEC	41	30-39F1 2000m
14	14-15F1 LO 1000m		HANDI et AVIRON SANTE (TA=tout age)	42	30-39F1 PL/LW 2000m
15	17-18H1 LO 1000m	66	TA H1 PR1	43	40-49H1 2000m
16	17-18F1 LO 1000m	67	TA F1 PR1	44	40-49H1 PL/LW 2000m
JUNIORS 2000m		68	TA H1 PR2	45	40-49F1 2000m
17	15H1 2000m	69	TA F1 PR2	46	40-49F1 PL/LW 2000m
18	15F1 2000m	70	TA H1 PR3	47	50-59H1 2000m
19	16H1 2000m	71	TA F1 PR3	48	50-59H1 PL/LW 2000m
20	16F1 2000m	72	TA H1 PR3-ID	49	50-59F1 2000m
21	17H1 2000m	73	TA F1 PR3-ID	50	50-59F1 PL/LW 2000m
22	17F1 2000m	74	TA HR4 HSt 4x250m (aviron santé)	51	60+H1 2000m
23	18H1 2000m	75	TA FR4 HSt 4x250m (aviron santé)	52	60+H1 PL/LW 2000m
24	18F1 2000m	76	TA MR4 1H/1F 4x250m (aviron adapté)	53	60+F1 2000m
		77	TA MR4 HV 1H/1F 4x250m (aviron adapté)	54	60+F1 PL/LW 2000m

AGE : En aviron indoor, l'âge pris en compte pour la classement est celui atteint par le compétiteur le jour de la compétition. On distingue 3 grandes catégories d'âge : JEUNES (11 à 14 ans), JUNIORS (15 à 18 ans) et SENIORS (19 ans et plus). Des classements sont fait dans des sous catégories d'âge. Pour des besoins d'organisation, plusieurs sous-catégories peuvent être regroupées dans une même course sur la même distance.

POID LEGER : Les athlètes seniors et vétérans courant dans une catégorie poids léger devront obligatoirement se faire peser entre 2 heures et 1 heure avant leur course. Le poids maximum est fixé à 61,5 kg pour les femmes et à 75 kg pour les hommes. Un local sera affecté à la pesée des catégories poids légers sous contrôle d'un arbitre. La personne qui ne se présentera pas à la pesée ou qui ne sera pas au poids, pourra concourir mais sera classée en toute catégorie.

RELAIS OPEN : Les équipes de relais seront mixtes, constituées par 2 hommes et 2 femmes ou au minimum 1 homme ou 1 femme. Les équipes mixtes de clubs sont acceptées (même en dernière minute si des places sont disponibles).

* **Règlement sur le passage du relais :** Avant le départ, les 4 équipiers sont placés derrière une ligne matérialisée au sol, située à 5 mètres derrière l'ergomètre. Au signal de départ, Prêt... Partez, Le premier relayeur vient poser le témoin derrière le pied à l'arrière de l'ergomètre. Les 3 autres se tiennent derrière la ligne. Lorsqu'il achève son parcours, le relayeur récupère son témoin et le passe à son équipier qui ne peut franchir la ligne qu'une fois le passage de témoin effectué. Le passage de relais doit s'effectuer obligatoirement entre 1530 et 1470 m, 1030 et 970 m, 530 et 470 mètres. La course est terminée lorsque les 2000 mètres sont parcourus. Le dernier relayeur n'a donc pas besoin de rapporter le témoin sur la ligne.

8. Assurances

Les assurances sont couvertes par la licence fédérale pour les licenciés FFA. Le licencié FFA (A ou I) devra être en possession de sa licence de l'année en cours ou d'une pièce d'identité officielle avec photographie, d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aviron en compétition datant de moins de 6 mois.

Les participants licenciés individuel devront fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron indoor en compétition daté de moins de 6 mois. Une décharge sera signée par le compétiteur le jour de la compétition. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident suite à l'effort ou de vol à l'intérieur du complexe sportif.

9. Matériels

Les courses seront effectuées sur des ergomètres Concept 2 (modèle D) avec écran PM4/PM5 reliés par le système interface de course avec détection de faux départ. Des ergomètres d'échauffement seront mis à disposition.

Un facteur de résistance de 110 au maximum pour les catégories J11 à J14 H/F et J15F - J16 F.

Un facteur de résistance de 120 au maximum pour la catégorie J15H-J16 H

Un facteur de résistance libre pour toutes les autres catégories H/F.

10. Coaching

1 seul accompagnateur par participant sera accepté sur la zone de course et d'échauffement (sauf en relais).

11. Titres et récompenses

Le titre de champion régional sera décernés pour les épreuves comportant au minimum 3 engagé(e)s.

La remise de récompenses aura lieu en 2 temps : à la pose médiane et à la fin des épreuves vers 17h.

12. Restauration

Un espace restauration vous proposera des boissons, des pâtisseries, des hot dog...

13. Secours

Une équipe de premiers secours de la Croix Rouge sera sur place pendant toute la manifestation.

14. Règlement et Arbitrage

Le code des courses aviron indoor de la FFA sera appliqué pour tout ce qui concerne les dispositions générales.

Le règlement anti-dopage de la FFA est applicable pour les licenciés clubs et les licenciés individuels.

L'arbitrage sera assuré par les arbitres de la ligue de Bretagne d'aviron.

15. Droits à l'image

Toute personne assistant ou participant au championnat de Bretagne d'aviron indoor consent et accorde gratuitement à la ligue de Bretagne d'aviron le droit d'utiliser directement ou indirectement, son image sur tout support, par tous les moyens en relation avec la compétition pour la promotion de la ligue aviron Bretagne et de ses partenaires et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens.

16. Contact

Tél: 06 42 04 99 51 (Antoine Marais) LBA: LR03@ffaviron.fr TSR : antoine.marais@ffaviron.fr

La présidente de la LBA
Soizic PEROT



Le président de la commission régionale des arbitres
Paul TONNERRE